



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-30595>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-30595**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1435185>

Identifiant interne de la consultation : 20240336-NM/PG

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Conseil départemental du Var - Dbep Service marchés - 390 avenue des Lices - 83076 Toulon Cedex

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement d'opérateurs économiques. L'imprimé Dc1 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> A défaut de l'utilisation du formulaire ci-dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs

handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail; - Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - Siren)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 ou équivalent. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices, Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'acheteur
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, l'acheteur peut indiquer que les éléments de preuve relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Certificats ou qualifications équivalentes : Qualibat n° : 5232 Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Qualibat n° : 5112 Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m² Qualibat n° : 5111 Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 08/04/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur Technique (voir article 4.2 du Rc) : 40% Prix (voir article 4.2 du Rc) : 60%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION DE CHAUFFAGE - CLIMATISATION ET RÉSEAUX - VENTILATION - BÂTIMENT DES SERVICES - RDC - RDJ - HOTEL DU DEPARTEMENT - Pôle Technique Toulon Ouest

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la prestation suivante : Travaux d'amélioration de la construction de chauffage - climatisation et réseaux - ventilation - Bâtiment des services RDC - RDJ - Hôtel du Département Les travaux se déroulent en site occupé. L'opération n'est pas soumise à un permis de construire, ni à une déclaration de travaux. Les prestations, objet de la présente consultation, relèvent de la catégorie 3 au sens du Code du travail, A titre indicatif, on peut prévoir que les travaux commenceront vers le début du 2ème trimestre 2024. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental

Lieu principal d'exécution du marché : Conseil Départemental du Var -Bâtiment des Services - RDC - RDJ - Hôtel du Département situé 390, avenue des Lices 83000 - TOULON

Valeur estimée (H.T.) : 2478725 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Pour permettre aux candidats d'établir leur offre, une visite obligatoire avec Attestation de visite est nécessaire. Celle-ci permet la prise de connaissance des caractéristiques du site ainsi que les descriptifs figurant dans le Cctp. (suite détails dans Renseignements Complémentaires)

Autres informations complémentaires : Visite obligatoire : Pour permettre aux candidats d'établir leur offre, une visite obligatoire avec Attestation de visite est nécessaire. Celle-ci permet la prise de connaissance des caractéristiques du site ainsi que les descriptifs figurant dans le CCTP. Dans tous les cas, l'entreprise soumissionnaire ne pourra arguer la méconnaissance des lieux pour réaliser les prestations décrites au CCTP ou tout autre document en tenant lieu. Pour ce faire, il conviendra de solliciter un rendez-vous auprès de Mr Souhad ZARIOH (szarioh@var.fr - 06-34-07-22-32), ou Mr Anthony SUZZONI (asuzzoni@var.fr - 06-27-37-00-82).en indiquant : - l'objet : visite : Travaux d'amélioration de la construction de chauffage - climatisation et réseaux - ventilation - Bâtiment des services RDC - RDJ - Hôtel du Département - le nom de la société ; - le(s) nom(s) de(s) la personne(s) concernées ; - le(s) numéro(s) de téléphone et adresse(s) Courriel(s) de ces personnes. Cette visite ne pourra être organisée que jusqu'à dix jours avant la date limite de remise des offres. Aucune question /réponse n'aura lieu pendant la visite. Si d'éventuelles questions doivent être posées, elles le seront via AWS. Durée du marché : Le marché court de la notification à la fin de la garantie de parfait achèvement et la levée des dernières réserves; Les délais d'exécution sont les suivants : Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, le délai de la période de préparation des travaux est de 1 mois à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de la commencer. Il n'est pas compris dans les délais d'exécution des travaux. Les travaux seront exécutés dans un délai de 14 semaines à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer. Les variantes ne sont pas autorisées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2024